RAPPORT D'ACTIVITES DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

INTRODUCTION

Le présent rapport a pour vocation de rendre compte des activités menées par le Secrétariat Exécutif de la COREP, en ce dernier trimestre de l'année 2019.

Nous parlerons, tour à tour, des relations de coopération et de collaboration avec l'ensemble des Etats Membres et avec la CEEAC, les Institutions sœurs et les partenaires au développement ainsi que de l'exécution du programme de travail du trimestre finissant.

Nous accorderons une attention particulière sur le niveau d'exécution budgétaire et il en sera autant du personnel et du patrimoine de la Commission.

Enfin, les autres activités dévolues au Secrétariat Exécutif seront au centre de nos préoccupations dans ce rapport.

I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

I-1. Principales correspondances

I.1.1 Courrier transmis

a) Courrier du Président en exercice de la COREP

- Le 14 octobre 2019 : lettres du Président en exercice adressées aux Ministres en charge des Pêches de la République Gabonaise, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, de la République d'Angola et de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe pour solliciter l'organisation de la X^{ème} Session du Conseil des Ministres dans leur pays respectif courant 1er trimestre 2020, étant donné que son mandat de Président en exercice est arrivé à son terme.

b) Courrier du Secrétariat Exécutif de la COREP

- Le 03 octobre 2019 : lettre adressée à Monsieur Jérémie MANDOUKOU MATSOUGOU à Libreville, pour son recrutement à l'essai d'un mois, au Secrétariat Exécutif de la COREP ;

- Le 07 octobre 2019 : demande d'audience adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation à Libreville pour la période du 09 au 11 octobre 2019 ;

- Le 08 octobre 2019 : lettre adressée à Monsieur le Directeur de Sûreté Urbaine de Libreville relative à une plainte contre X pour le vol du véhicule de liaison de l'Institution de marque Toyota Hilux, immatriculé « COREP 04 », dans la nuit du 06 au 07 octobre 2019 ;

- Le 08 octobre 2019 : demande d'audience adressée à Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC à Libreville pour la période du 14 au 18 octobre 2019 ;

- Le 08 octobre 2019 : Note Verbale adressée au Ministres des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, chargé des Gabonais de l'Etranger pour informer du vol du véhicule Toyota Hilux, immatriculé « COREP 04 » et de solliciter l'appui des services compétents de la République Gabonaise dans les recherches dudit véhicule ;

- Le 08 octobre 2019 : Plainte contre X adressée au Chef d'Etat-major des Polices d'investigations judiciaires à Libreville pour le vol du véhicule de l'Institution immatriculé « COREP 04 » ;

- Le 14 octobre 2019 : lettre adressée à Monsieur le Président de la PROPAC à Yaoundé pour confirmer la participation de Monsieur SABUNI KESEREKA Emmanuel, Administrateur, à l'atelier CEEAC – PROPAC qui s'est tenu à Douala (Cameroun), les 04 et 05 décembre 2019 ;

- Le 15 octobre 2019 : lettre adressée à Madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques à Malabo pour l'informer de l'arrivée d'une mission de la COREP dans son pays afin d'assister l'expert national en charge de l'élaboration du projet de registre national et du registre régional des navires de pêche industrielle et de s'entretenir sur des questions d'intérêt commun ;

- Le 15 octobre 2019 : lettre adressée à Madame la Ministre des Pêches et de la Mer à Luanda pour l'informer de l'arrivée d'une mission de la COREP en Angola afin d'assister l'expert national chargé de l'élaboration du projet de registre national et du projet de registre régional des navires de pêche industrielle et de s'entretenir sur les questions d'intérêt commun ;

- Le 18 octobre 2019 : lettre adressée à Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale, Représentant FAO Gabon et Sao Tomé e Principe à Libreville pour l'informer de la participation de Messieurs Emile ESSEMA et Emmanuel SABUNI KASEREKA, respectivement Secrétaire Exécutif et Administrateur, à la 12ème Réunion du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale qui s'est tenue à Libreville (Gabon) du 29 au 31 octobre 2019 ;

- Le 22 octobre 2019 : lettre adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT pour transmission de trois (03) propositions de projets pour l'année 2020 ;

- Le 24 octobre 2019 : lettre de réponse adressée à Madame le Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture à Libreville suite à sa lettre N°0048/MAEPA/SG/DGPA du 30 septembre 2019 relative au registre national des navires de pêche industrielle de la République Gabonaise ;

- Le 24 octobre 2019 : Note Verbale adressée au Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, chargé des Gabonais de l'Etranger (Direction Générale du Droit de la Mer) pour marquer notre accord pour une séance de travail au cours de laquelle nos deux Institutions pourront examiner les mécanismes les plus appropriés pour une collaboration très fructueuse ;

- Le 30 octobre 2019 : demande d'explication adressée à Monsieur Joseph MBADINGA, Chauffeur à la COREP, suite au vol du véhicule de liaison Toyota Hilux « COREP 04 » ;

- Le 04 novembre 2019 : lettre adressée à Monsieur Joseph MBADINGA, Chauffeur à la COREP, à Libreville, pour convocation à un entretien entre l'employeur et l'employé, le jeudi 07 novembre 2019, à 10h au Siège de la COREP ;

- Le 05 novembre 2019 : Note Verbale adressée à l'Ambassade de la République Démocratique du Congo auprès de la République Gabonaise pour solliciter le renouvellement du passeport diplomatique de Monsieur SABUNI KASEREKA Emmanuel, Administrateur à la COREP ;

- Le 12 novembre 2019 : lettre adressée à Monsieur Joseph MBADINGA, Chauffeur à la COREP, relative à son licenciement pour faute grave ;

- Le 13 novembre 2019 : Note Verbale adressée à l'Ambassade de la République de Guinée Equatoriale auprès de la République Gabonaise pour solliciter un visa d'entrées multiples en faveur de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur devant se rendre à Malabo du 17 au 25 novembre 2019 pour une mission d'appui de la COREP à l'Administration nationale des Pêches de la République de Guinée Equatoriale ;

- Le 15 novembre 2019 : lettres adressées au Président en exercice et aux autres Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP ainsi qu'au Secrétaire Général d la CEEAC pour transmission du rapport d'activités du troisième trimestre 2019 ;

- Le 19 novembre 2019 : Note Verbale adressée au Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise pour solliciter une demande d'autorisation en franchise des droits et taxes d'entrée pour l'acquisition d'un véhicule Toyota Hilux Double Cabine utilitaire de service auprès de TOYOTA Gabon ;

- Le 28 novembre 2019 : lettre adressée à Monsieur Gamaliel MANGALA MOUSSAVOU à Libreville pour son recrutement à l'essai au poste de Chauffeur au Secrétariat Exécutif de la COREP pour une période d'un mois à compter du lundi 02 décembre 2019 ;

- Le 29 novembre 2019 : lettre de suite non favorable en réponse à la demande de mutation au poste de Chauffeur de Monsieur Guy Serge KOUMBA BOULINGUI, Gardien à la COREP, à Libreville ;

- Le 12 décembre 2019 : réponse favorable à la demande d'autorisation d'absence au poste de Monsieur l'Agent en charge du Service Informatique / Communication de la COREP durant la période du 13 au 15 décembre 2019.

I.1.2 Courrier réceptionné

- Le 02 octobre 2019 : Note Verbale du Ministère des Affaires Etrangères – Direction Générale du Droit de la Mer de la République Gabonaise pour solliciter une séance de travail au cours de laquelle nous pourrions examiner les mécanismes de collaboration afin de les accompagner dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer ;

- Le 04 octobre 2019 : Note Verbale de l'Ambassade de la République du Cameroun en République Gabonaise pour l'honneur de faire tenir à toutes fins utiles, un communiqué signé du Secrétaire Général de la Présidence de la République portant élargissement par le Chef de l'Etat, de 333 détenus, sécessionnistes des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

- Le 14 octobre 2019 : lettre du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT pour solliciter des propositions de projets à soumettre au financement du Fonds de la Promotion de la Pêche sur les activités du Plan d'Action de l'année 2020 ;

- Le 14 octobre 2019 : Accusé de réception de l'Inspecteur Général près le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger de la République du Congo, relatif au rapport d'activités du deuxième trimestre 2019 ;

- Le 1er novembre 2019 : lettre de Madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques à Malabo portant désignation de Monsieur D. Lazaro OVONO OVONO ABEME, en qualité d'expert national en charge de l'élaboration du registre national des navires de pêche industrielle, en République de Guinée Equatoriale ;

- Le 04 novembre 2019 : Note Verbale du Ministère des Affaires Etrangère – Direction Générale du Droit de la Mer pour nous informer qu'une séance de travail aura lieu le lundi 11 novembre 2019 à 10h, dans les locaux de leur Direction.

I-2. Des invitations

- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à la troisième Réunion du Comité Technique spécialisé sur l'Agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement, prévue du 21 au 25 octobre 2019 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

- Invitation du Coordonnateur du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale, Représentant FAO Gabon et Sao Tomé e Principe à la 12ème Réunion du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale, Libreville, 29 – 31 octobre 2019 ;

- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à un atelier de rédaction regroupant le réseau panafricain de recherche sur les politiques de pêche et d'aquaculture pour la formulation de notes d'orientation sur l'intégration des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeurs et le développement d'agro-entreprises des secteurs pêche et aquaculture, prévu du 13 au 16 novembre 2019 à Libreville en République Gabonaise ;

- Invitation du Président de la Plate-forme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC) à l'Atelier régional d'élaboration du Plan d'Action Régional de la Décennie des Nations Unies de l'Agriculture familiale pour l'Afrique Centrale, 4-5 décembre 2019, Douala – Cameroun ;

- Invitation de l'Ambassade de la République du Congo près la République Gabonaise, assurant le DECANAT du Corps Diplomatique, à une réunion du Corps Diplomatique prévue pour le mardi 24 décembre 2019 à l'Hôtel Radisson Blu.

I-3. Des audiences

- Le Secrétaire Exécutif et les Administrateurs ont été reçus en audience le 04 octobre 2019 par le Président en exercice de la COREP à Yaoundé.

  A l'audience, le Secrétaire Exécutif a fait le point des assises de la 15ème Réunion du Comité Technique, tenue à Douala (Cameroun), du 1er au 3 octobre 2019.

  Le Président a instruit le Secrétariat Exécutif sur les actions à mener avant la tenue de la 10ème Réunion du Conseil des Ministres de la COREP.

- Le Secrétariat Exécutif de la COREP a été reçu en audience par le Directeur de la Sûreté Urbaine de Libreville, le 09 octobre 2019.

  Au menu de l'audience, la plainte contre X pour le vol du véhicule de liaison de la COREP Toyota Hilux « COREP 04 ».

- Le Secrétariat Exécutif a été reçu en audience à la Direction Générale du Droit de la Mer du Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise, le 11 novembre 2019.

  Pour l'essentiel, les deux parties se sont accordées pour dynamiser les mécanismes les plus appropriés devant asseoir une collaboration très fructueuse.

II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

Pour cette rubrique qui concerne les aspects institutionnels, la situation se présente comme suit :

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :
  - La Guinée Equatoriale n'a toujours pas renouvelé les membres de cet organe.
  - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée.

- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 4ème trimestre 2019 :
  - La COREP a enregistré deux versements au cours de ce quatrième trimestre 2019 (République d'Angola et République de Guinée Equatoriale).

- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale, seul pays à n'avoir pas encore concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP, a entamé la procédure requise à cette fin.

- Adhésion à la Convention de la COREP des quatre (4) pays membres de la CEEAC, mais non membres de la COREP : les négociations sont en cours avec la République Centrafricaine pour son adhésion à la COREP.

- Faute de moyens financiers, la Xème Session Ordinaire du Conseil des Ministres ainsi que la 2ème Réunion du Sous-Comité Scientifique ne sont toujours pas programmées.

- L'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP n'est toujours pas réalisé, faute de moyens financiers.

III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES

- Troisième Réunion du Comité Technique spécialisé sur l'Agriculture, le Développement Rural, l'Eau et l'Environnement, du 21 au 25 octobre 2019 à Addis-Abeba (Ethiopie) ;

- 12ème Réunion du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale, du 29 au 31 octobre 2019 à Libreville (Gabon) ;

- Forum du Programme EAF- Nansen et Comité de Pilotage ad hoc sur les questions d'intérêt global, du 03 au 06 novembre 2019 à Cotonou (Bénin) ;

- Atelier de rédaction pour la formulation de notes d'orientation sur l'intégration des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeurs et le développement d'agro-entreprises des secteurs pêche et aquaculture, du 13 au 16 novembre 2019, à Libreville (Gabon) ;

- Mission d'appui de la COREP à l'Administration nationale des Pêches de la République de Guinée Equatoriale, du 17 au 25 novembre 2019, à Malabo (Guinée Equatoriale) ;

- Atelier régional d'élaboration du Plan d'Action Régional de la Décennie des Nations Unies de l'Agriculture familiale pour l'Afrique Centrale, les 04 et 05 décembre 2019 à Douala (Cameroun).

IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 - 2020

IV-1 Activités du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (ou PAS II)

- ***Édition des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches.***

  - Edition en cours de la Convention, du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (PAS II) et du Plan Stratégique Régional SCS.

- ***Activités liées aux conclusions de la 15ème Réunion du Comité Technique :***

La mission d'appui de la COREP à l'Administration Nationale des Pêches de la République de Guinée Equatoriale s'est rendue à Malabo, du 17 au 25 novembre 2019. Elle avait pour objet d'assister le pays dans l'accélération du processus d'exécution des programmes/projets du PAS II, notamment :

- La finalisation du Protocole relatif à la mise en place de la Cellule de Coordination Régionale SCS (CCR-SCS) ;
- La finalisation du Protocole relatif à la collaboration et à la coopération CRESMAC-COREP ;
- L'implication du pays dans le processus de mise en place du projet Régional Pêche Banque Mondiale-COREP, en cours de négociation ;
- L'identification du projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche ;
- L'élaboration du projet de registre national des navires de pêche industrielle ;
- L'état de mise en œuvre des activités post-projet FAO-COREP ou TCP/SFC/3501 (Systèmes de collecte et de traitement des données statistiques) ;
- L'adhésion à la COREP du pays observateur ;
- La mobilisation du Point Focal national pour communiquer à la COREP les activités de pêche.

A l'issue de l'examen et de l'échange sur les différents dossiers ci-haut, des recommandations ont été formulées, tout aussi bien à l'endroit du Ministère des Pêches et des Ressources Hydriques qu'à l'endroit du Secrétariat Exécutif de la COREP.

IV-3 Mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'information

- Administration du site web www.corep-se.org .
- Maintenance du parc informatique : entretien et renouvellement partiel du parc informatique (ordinateurs, imprimantes, onduleurs).
- Conception d'autocollants circulaires COREP et d'autocollants de référencement du matériel informatique.
- Suivi des projets de conception et d'édition de la Convention, du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (PAS II), du Plan Stratégique Régional SCS et du Manuel de Procédures.

V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

V-1 Gestion Financière

La gestion financière de la COREP au quatrième trimestre 2019, se présente ainsi qu'il suit :

Rapport financier

Tableau synthèse

Libellé	Recettes
Report au 1er octobre 2019	**104 335 366**
Recettes	137 373 799
Recettes cumulés	**241 709 165**
Dépenses	48 723 064
Reste:	**192 986 101**

Tableau détaillé

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	Report au 1er octobre 2019	**104 335 366**		
	Recettes			
12-déc-19	Virement reçu - Guinée Equatoriale	43 000 000		
26-déc-19	Virement reçu arriérés contributions Angola	94 373 799		
	Sous-total:	**241 709 165**		
	Dépenses			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-oct-19	Dépenses du mois d'octobre		21 581 985	
30-nov-19	Dépenses du mois de novembre		12 864 383	
31-déc-19	Dépenses du mois de décembre		14 276 696	
	Sous-total :		**48 723 064**	
	TOTAL GENERAL	**241 709 165**	**48 723 064**	**192 986 101**

Le solde supposé à la fin du troisième trimestre 2019 dans nos écritures comptables, est de **192.986.101 F CFA**.

Le solde réel à la fin du troisième trimestre 2019 est de :

- 191.954.424 F CFA, à la banque et
- 1.031.674 F CFA à la caisse.

Soit un total global de **192.986.098 F CFA**

La petite différence de 3 F est le surplus déjà constaté au troisième trimestre lors de l'imputation par la banque BGFI au mois de juillet 2019, de la somme de 3.245.427 F CFA au lieu de 3.245.424 F CFA.
De ce fait, on constate que l'erreur notifiée dans la correspondance par la COREP à la fin du mois d'août 2019 n'avait pas été corrigé par la BGFI.

Il est important de souligner qu'en ce quatrième trimestre, et plus précisément au mois de décembre, la COREP a reçue des virements assez particuliers.

En effet, la République d'Angola a, pour la première fois depuis son adhésion en 2017, payé ses arriérés de contributions des années 2017, 2018, soit un montant équivalent en Francs CFA de 94.373.799 F CFA. Tout en considérant que le surplus de 8.373.799 servirait au paiement partiel des arriérés de l'année 2019. La Guinée Equatoriale, Pays encore observateur, a fait un virement de 43.000.000 F CFA au compte de la COREP. Ainsi, ce virement devrait être considéré comme don d'un Etat pour le fonctionnement de la Commission. Ces contributions, très profitables au Secrétariat Exécutif de la COREP, lui permettront d'honorer certains engagements en 2020.

V-2 Gestion Administrative

V-2-1 Gestion des Ressources Humaines

Ont bénéficié des congés annuels partiels au cours de ce trimestre, L'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, l'Agent en charge du Service Information/Communication et l'Assistante du Secrétaire Exécutif.

Le Secrétariat Exécutif de la COREP a procédé au recrutement d'un Secrétaire Comptable dans le but de combler le poste resté vacant depuis l'année 2017.

Aussi, sied-t-il de souligner que Monsieur MBADINGA Joseph, employé comme Chauffeur à la COREP, ne fait plus parti de nos effectifs depuis le mois de novembre 2019 pour faute grave. Et pour combler le poste resté vacant, le Secrétariat Exécutif a fait un appel à candidature. Après examen des différents dossiers reçus et de l'entretien pour le poste à pourvoir, c'est Monsieur MANGALA MOUSSAVOU Gamaliel qui a été retenu pour effectuer un stage d'un (1) mois au sein de notre institution, et ce, du 02 décembre 2019 au 02 janvier 2020 inclus.

V-2-2 Gestion du patrimoine

Entretien partiel, au cours des trois mois, du matériel et du mobilier de bureau, du matériel roulant, ainsi que de l'espace vert et de la voirie au Siège de l'institution.

Le parc automobile du Secrétariat Exécutif a été victime d'un vol.

En effet, l'un de ses véhicules de marque Toyota Hilux, immatriculé « COREP 04 » a été volé au mois d'octobre. Les poursuites judiciaires qui ont été menées auprès des autorités compétentes de la République Gabonaise sont restées vaines à ce jour.

CONCLUSION

Au terme de ce rapport d'activités, du quatrième trimestre qui clôture l'année 2019, nous marquons notre reconnaissance infinie à l'endroit des Etats de la zone COREP qui ont répondu favorablement à l'impératif du respect des engagements pris, notamment en s'acquittant du paiement de leur contribution statutaire annuelle envers la COREP.

Nous osons croire que cet élan de solidarité active et concrète qui renait, va se poursuivre pour permettre au Secrétariat Exécutif de bénéficier de moyens financiers substantiels aux fins d'exécuter au mieux son programme de travail.

Enfin, à l'orée du nouvel an, nous saisissons cette opportunité pour vous présenter nos meilleurs vœux, de bonheur, de prospérité et de collaboration fructueuse pour cette année nouvelle.

Fait à Libreville, le 31 décembre 2019

Le Secrétaire Exécutif

LE SECRETAIRE EXECUTIF

Emile ESSEMA